



AUTORISATION PRISES D'IMAGES ET DROITS A L'IMAGES

- RENCONTRE AMICALE PECHE AU COUP DU 22.06.2022 -

AUTORISATION DE FILMER, D'EXPLOITATION DE L'IMAGE

ET DE DIFFUSION DE L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s).....(*noms et prénoms des représentants légaux*) domicilié(s)
au.....(*adresse du domicile*) autorise(sons) la *Fédération du Pas-de-Calais pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, située rue des Alpes 62510 ARQUES*) à filmer
(et/ou photographe) sans contrepartie financière mon enfant
mineur :..... (*nom(s) -prénom(s)*) dans le cadre de la rencontre amicale
de pêche au coup du 23 juin 2021 et à utiliser sans contrepartie financière l'image de mon (mes) enfant(s)
susmentionné(s) à des fins de communication de ses actions (site web, réseaux sociaux, documents papier...).

▪ Réserves :

- exige(ons) de garder l'anonymat de notre enfant mineur
- exige(ons) que son visage soit flouté sur les photos ou films

La Fédération s'engage à respecter les conditions du reportage ci-dessus citées et s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, films et/ou interviews susceptibles de porter atteinte à la vie privée.

Fait à

Le.....

Signatures des représentants légaux

précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »